

Projet «MOSAN» – Pôle de santé transfrontalier de Givet



Carte des bénéficiaires bénéficiant de la convention ZOAST

Contexte territorial

- Commune de Givet : 7000 habitants
- Communauté de communes Ardenne rives de Meuse : 28 000 habitants
- Région GRAND-EST
- Territoire français situé à la Pointe Nord des Ardennes, entouré par les frontières belges
- Partenaire chef de file : ASBL COTRANS Association de Promotion et de Développement des Coopérations Transfrontalières en Santé (espace frontalier franco-belge)

Problématique

Population en majorité âgée confrontée à une situation de désertification médicale progressive. La commune de Givet est située à moins d'une heure de route environ du CH de Charleville-Mézières.

Mots-clés : Santé, Cohésion sociale

Description du projet

Grâce au micro-projet Interreg V FWVL MOSAN et un financement de 30.000€ du FEDER, plusieurs médecins spécialistes du CHU UCL Namur ont obtenu au travers d'un appui juridique et administratif l'autorisation d'exercer au sein du pôle médical de santé français à Givet faisant suite à leur inscription à l'Ordre des médecins du département des Ardennes. A la date du 9 juillet 2020, 200 patients ont pu recevoir une consultation (en chirurgie cardio-vasculaire, médecine interne ou radiothérapie par exemple).

Plus-value transfrontalière du projet

- Située à un carrefour géographique, la commune de Givet est une des 19 communes d'Ardenne Rives de Meuse bénéficiant du dispositif « Zoast Ardennes » (Zone Organisée d'Accès aux Soins Transfrontaliers) depuis 2008. Il permet l'accès aux soins et la délivrance de prestations transfrontalières sans obstacles administratif ou financier. Les français, comme les belges peuvent aller se faire soigner de l'autre côté de la frontière dans les mêmes conditions de prise en charge tout en se faisant rembourser de leurs frais grâce à une coordination entre les deux systèmes de sécurité sociale.

- Les frontaliers peuvent s'appuyer sur les structures de soins des deux côtés de la frontière, notamment le Centre Hospitalier de Fumay qui fait partie du Groupement hospitalier de Charleville-Mézières/Sedan en France, ainsi que celle du CHU de Namur et de Mont Godinne.

- Les médecins français (généralistes, kinésithérapeutes, infirmiers sage-femme) ont apporté leur aide au projet et ont collaboré avec les spécialistes belges.

- De façon réciproque, les médecins français et belges sollicitent l'avis de leurs confrères sur des diagnostics ou traitements.

- La communication de cette nouvelle offre de soins auprès des habitants a été faite de façon transfrontalière.

- Le projet constitue une des actions du CLS n°1 (Contrat Local de Santé) d'Ardenne Rives de Meuse, signé en 2015 avec l'ARS Grand Est, le Conseil Départemental des Ardennes et la CPAM des Ardennes.

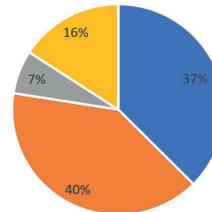
Paroles d'acteurs

« L'impact positif du projet INTERREG MOSAN a été notamment de permettre la venue de deux radiologistes sur notre territoire, et ainsi de renforcer l'offre de soin disponible. Toutefois, le financement du projet étant limité dans le temps, il est aujourd'hui nécessaire de trouver de nouvelles ressources afin de pérenniser cette initiative pour le territoire ».

Fabien Prignon, Vice-Président en charge de la Santé Ardenne Rives de Meuse

Contacts de référence : president@ardennerives-demeuse.com, Tél : 03.24.41.50.90

Partenaires



Cotrans
(chef de file)

Clinique universitaire
de Mont Godinne

CPAM des
Ardennes

Divers

Budget FEDER

30 000 €

Durée

Du 1^{er} juillet 2018 au
31 décembre 2019

Site Internet

<http://www.ccarml.fr> (onglet Santé)